



MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Ordre du jour / Agenda

mardi le 3 août 2021

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d'Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15 avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Mairesse KIM CARTIER-VILLENEUVE; mesdames les Conseillères KATHLEEN GAUTHIER, CARLEN LAFLEUR, VICKY DUBEAU et Monsieur le Conseiller ROBIN ZACHARIAS tous formant quorum sous la présidence du Mairesse.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Madame la Mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

87-08-2021

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Mairesse Mme Kim Cartier-Villeneuve:
2. Siege #1 Mme Carlen Lafleur: OUI
3. Siege #2: Vacant / Vacant
4. Siege #3 Mme Kathleen Gauthier: OUI
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau:
6. Siege /#5: Vacant / Vacant
7. Siege #6 M Robin Zacharias: OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur :

Ouverture des soumissions pour le sable d'hiver et le sel.

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Ordre du jour / Agenda

88-08-2021

ATTENDU QUE la municipalité d'Otter Lake a lancé un appel d'offres pour le sable d'hiver 2021-2022;

ATTENDU QUE la municipalité a décidé de se faire livrer le sable à la cour municipale et stocké. (Municipalité fournira le 3% sel)

Les offres suivantes ont été reçues:

Camionnage Doug Zacharias: 10,50 \$ par tonne plus taxe

Entreprises Brian Stanton: 9,77 \$ par tonne plus taxe

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU

QUE la municipalité d'Otter Lake achète son sable de Entreprises Brian Stanton pour la saison hivernale 2021-2022, soit 6 000 tonnes à 9,77 \$ par tonne plus taxe, les matériaux seront livrés à notre chantier, mélangés avec du sel et stockés.

Adopté

89-08-2021

ATTENDU QUE la municipalité d'Otter Lake a lancé un appel d'offres pour le sel d'hiver 2021-2022;

ATTENDU QUE la municipalité a décidé de se faire livrer le sel à la cour municipale. (200 tonnes)

Les offres suivantes ont été reçues:

Compass Minerals Canada Corp.: 94,77 \$ par tonne plus taxe

Sel Warwick: 122,00 \$ par tonne plus taxe

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU

QUE la municipalité d'Otter Lake achète son sel de Compass Minerals pour la saison hivernale 2021-2022, soit 200 tonnes à 94,77 \$ par tonne plus taxe.

Adopté

90-08-2021

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE CARLEN LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Ordre du jour / Agenda

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 6 juillet 2021 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

91-08-2021

ATTENDU QUE Transports Québec a versé une compensation de 356,356.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

POUR CES MOTIFS,

sur une proposition de VICKY DUBEAU, appuyé par KATHLEEN GAUTHIER, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité d'Otter Lake informe Transport Québec de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté

92-08-2021

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise l'achat d'un système de mélange actif submersible GridBee pour installer dans le système d'eau pour éviter le gel. Le cout du système de la compagnie Greatario est 17,806.80 plus taxe. Coût sera couvert par notre subvention TECQ 2019-2023.

Adopté

93-08-2021

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Ordre du jour / Agenda

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

IT WAS MOVED BY COUNCILOR KATHLEEN GAUTHIER
AND UNANIMOUSLY RESOLVED

QUE la municipalité d'Otter Lake autorise le nettoyage des puits à la station de pompage qui fournissent notre eau potable. Le coût du nettoyage par Greatario est de 4 950,00 plus taxes.

Adopté / Carried

94-08-2021

**POUR AUTORISER PAR MANDAT LA FIRME
D'AVOCATS RPGL (SENCRL) – 272 à 276,
avenue Martineau, en la Municipalité d'Otter
Lake;**

CONSIDÉRANT QUE fut constaté la présence d'usages non permis sur la propriété connue comme étant les 272 à 276 avenue Martineau.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Otter Lake a enjoint les propriétaires et occupants de l'immeuble concerné afin qu'ils se conforment à la réglementation et que ces derniers n'obtempèrent pas à ses demandes.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Otter Lake donna de longs délais de grâce en vue de permettre au propriétaire de se conformer à la réglementation urbanistique

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

PAR CES MOTIFS, ce Conseil :

1. Mandate la firme d'avocats RPGL (SENCRL), sise au 283, rue Notre-Dame, Gatineau (Québec) J8P 1K6, aux fins de représenter la Municipalité d'Otter Lake devant une cour compétente visant à faire respecter la réglementation municipale applicable, et ce, pour la propriété connue comme étant les 272 à 276, avenue Martineau, en la Municipalité d'Otter Lake, dans le cadre des infractions constatées et celles pouvant être constatées postérieurement à l'adoption de cette résolution.
2. Mandate la firme d'avocats RPGL (SENCRL), sise au 283, rue Notre-Dame, Gatineau (Québec) J8P 1K6, aux fins d'entreprendre toute procédure appropriée, au nom de la Municipalité d'Otter Lake, contre les propriétaires concernés, afin d'exécuter les jugements obtenus et récupérer, le cas échéant, les frais extrajudiciaires encourus par la Municipalité d'Otter Lake.

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Ordre du jour / Agenda

3. Autorise, par la présente, Son Honneur le Maire, madame Kim Cartier-Villeneuve, et/ou la Secrétaire-trésorière et Directrice Générale, madame Andréa Lafleur, ou leurs remplaçants, à signer pour et au nom de la Municipalité d'Otter Lake, tous les documents donnant effet à la présente résolution et à signer toutes ententes à intervenir visant à obtenir le respect des règlements de la Municipalité d'Otter Lake.

Adopté

95-08-2021

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake commande 24,000 litres de chlorure de calcium 35% de la compagnie MultiRoutes a un cout de 0,298 par litre, cout totale 7,152.00 \$ plus taxe. Le volume commandé permettra une application supplémentaire de calcium sur le chemin Picanoc. Le coût sera couvert par les sommes supplémentaires reçues de la subvention à double vocation en relation avec le nombre important de camions à billes circulant sur notre chemin municipal.

Adopté

96-08-2021

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER ROBIN ZACHARIAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake s'engage à déneiger 0,5 kilomètre supplémentaire du chemin Bellemore (jusqu'au bout du chemin municipal). Il y a de nouveaux résidents permanents au 206, chemin Bellemore (preuve obtenue) et le chemin rencontre les normes requises pour le déneigement.

Adopté

Avis de motion

Avis de motion est donné par ROBIN ZACHARIAS, Conseiller de la Municipalité d'Otter Lake, qu'il y aura adoption lors d'une assemblée subséquente, du règlement 03-08-2021 concernant les utilisations conditionnelles sur le territoire de la municipalité d'Otter Lake. Règlement du projet annexé.

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Ordre du jour / Agenda

Divers

Mairesse Mme Kim Cartier Villeneuve:

Siège #1 Mme Carlen Lafleur:

Siège #3 Mme Kathleen Gauthier: Heures dépotoir

Siège #4 Mme Vicky Dubeau:

Siège #6 M Robin Zacharias: Station de lavage de bateau

Information aux membres du Conseil

- ☒ Rapport de l'inspecteur en bâtiment
- ☒ Rapport du maire
- Subvention disponible Sports et Loisirs Outaouais
- Subvention Borne de recharge pour voitures électrique
- ☒ Rapport du chef pompier
- ☒ Rapport du contremaître de route
- ☒ Rapport Parc Leslie

Correspondance

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1. MAMH | TECQ 2019-2023 |
| 2. Normand Veillette | Subvention |
| 3. MTQ | Subvention d'entretien |
| 4. Nicole Leblanc | Chalk River |
| 5. Jane Toller | Programme inondation |
| 6. Kim Lesage | Louis-Charles Tellier |
| 7. CISSSO | Vaccination |
| 8. Pat Giroux | Épingle de sondage |
| 9. Fanny Guérin | Violence conjugale |

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Ordre du jour / Agenda

10. Hayley Campbell

11. Robert Blondin

12. David Cyr

13. Monique Racine

Loi 96

Chemin Collins

Immeuble 20 000 pi.ca

61 ch Mitchell

97-08-2021

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE KATHLEEN GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 88,456.05 \$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 3ième jour d'août 2021.

Andrea Lafleur, Directrice générale

Comptes à payer:	88,456.05 \$
Factures prépayées:	9,403.65 \$
Salaires élus et employés:	33,967.37 \$
Totale:	131,827.07 \$

98-08-2021

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Ordre du jour / Agenda

QUE la réunion soit levée à 20H42.

Adopté

KIM CARTIER VILLENEUVE, Mairesse

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale